|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mail | **MODELE D’ARRETE** | |
| **Objet :** RIFSEEP - CIA | **Date :**  03/2022 |

**MODELE D’ARRETE PORTANT ATTRIBUTION DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE**

**A Monsieur [Madame]…………………….., [grade]**

##### Le Maire (ou le Président),

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l’article 88,

Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l’application du 1er alinéa de l’article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d’un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel dans la fonction publique de l’Etat,

Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l’appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,

Vu l’arrêté ministériel du [à préciser] pris pour l’application du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 au corps de … [à préciser]

Considérant qu’en application du principe de parité avec la fonction publique d’Etat, le complément indemnitaire est transposable à la fonction publique territoriale,

Vu l’avis du Comité Technique du [à préciser] relatif au R.I.F.S.E.E.P.

Vu la délibération de l'assemblée délibérante du [à préciser] relative du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) comprenant l’indemnité de fonctions, de sujétions et d’expertise et le complément indemnitaire annuel,

Considérant que M…………….. appartient au groupe de fonctions RIFSEEP ………………….. .

Considérant que l’engagement professionnel de l’agent ainsi que sa manière de servir justifient l’attribution du complément indemnitaire,

##### ARRETE

**ARTICLE 1** :  M. …………………, [grade], percevra un complément indemnitaire d’un montant annuel de ……………. Euros pour un temps complet.

**ARTICLE 2** :  Ce complément indemnitaire sera versé [préciser la périodicité] et sera proratisé en fonction du temps de travail, soit un montant de………… Euros.

**ARTICLE 3** :  Le Directeur Général et le comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’agent.

Fait à……………….. Le……………………

Le Maire (ou le Président) Notifié le

Le Maire (ou le Président) :

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
* informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.